

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	29 (1941)
Heft:	605
Artikel:	Sus au travail féminin !
Autor:	F.A. / E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264308

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer



Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ADMINISTRATION
Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est

différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le trimestre de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

...Croit-on qu'il ne vaudra pas mieux qu'une femme voie les choses, qu'elle les entende par elle-même, qu'elle puisse au besoin redresser les idées de son mari, de son frère qu'elle aura entendu réfuter victorieusement par ses adversaires, cela ne vaut-il pas mieux, disje, que le commérage des sociétés du dimanche?...

Colonel RILLIET-CONSTANT
à l'Assemblée constitutionnelle de Genève,
le 23 décembre 1841.

AVIS IMPORTANT

Nous encartons dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943, dont nous prions tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement est échu au 31 décembre prochain de bien vouloir se servir pour acquitter le montant de cet abonnement pour 1942 (6 fr. plus un sou pour les frais de poste...) et plus aussi les dons éventuels pour lesquels nous leur disons d'avance toute notre reconnaissance!...)

Cet avis ne concerne ni ceux de nos abonnés titulaires d'abonnements de propagande à 3 fr. valables jusqu'au 31 mars prochain, ni ceux dont les abonnements échus à d'autres dates ont été déjà payés.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Une Conférence internationale présidée par une femme

La Conférence internationale du Travail qui a terminé ses travaux à New-York le 6 novembre et qui groupait 34 Etats, 170 délégués et conseillers, a siégé sous la présidence de Miss Frances Perkins, depuis de nombreuses années ministre du Travail aux Etats-Unis. F. S.

Sus au travail féminin !

En France

Un de nos lecteurs nous écrit :

« Pour le cas où vous ne l'auriez pas encore vu, je vous signale l'article 26 de la loi du 14 septembre 1941, publiée au *Journal officiel* du 1^{er} octobre dernier. En voici le texte :

Les femmes ont accès aux emplois publics dans la mesure où leur présence dans l'administration est justifiée par les intérêts du service. Des lois particulières et les règlements propres à chaque administration fixent les limites dans lesquelles cet accès est autorisé.

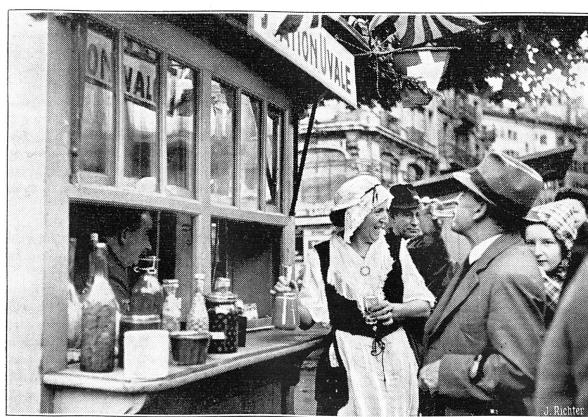
On ne saurait montrer plus nettement que l'on traite les femmes en simples moyens et non en fins par elles-mêmes ! et ceux qui se sont fait des illusions sur le féminisme du régime, à la suite de la nomination de quelques femmes par Conseil municipal dans les communes de plus de 2.000 habitants, peuvent être maintenant fixés ! Voici encore l'article 97 de la même loi, qui, en cherchant à avantage les familles nombreuses et à désavantage les familles sans enfants (par ex. le traitement d'un fonctionnaire qui, à 35 ans, n'a pas d'enfants est rabattu de 15 %) va porter tort aux femmes dans bien des situations. Supposons en effet une femme fonctionnaire, veuve avec plusieurs enfants, et dont le traitement était augmenté en conséquence, qui se remarie avec un collègue célibataire: celui-ci étant automatiquement considéré comme chef de famille, sa femme perd non seulement tout droit à cette augmentation qui pouvait être d'environ 30 %, mais encore, son 2^{me} mari ayant vu son traitement diminué de 15 % puisqu'il n'a pas d'enfants à lui, elle va connaître dans son nouveau foyer une baisse de salaire globale de près de 50 %... »

F. A.

L'arrêté genevois

Notre précédent numéro était déjà sous presse lorsque nous est parvenu le *Mémorial* de la séance du Grand Conseil genevois au cours de laquelle a été voté ce néfaste arrêté contre les soi-disant « cumuls », arrêté dont nous montrions justement tout le danger à

Les femmes abstinents à l'œuvre



Cliché Secrétariat antialcoolique.

Une vue de la station uvale organisée à la place Bel-Air, à Genève, qui a débité cet automne plus de 1000 litres de jus de raisin frais à un public toujours plus nombreux et intéressé par cette campagne d'anti-alcoolisme constructif.

Femmes neuchâteloises

Femmes neuchâteloises, vous toutes, et vous êtes nombreuses, qui avez été affligées de la campagne peu digne menée contre vous, des préjugés et de l'attitude hostile de la grande majorité des électeurs lors de la votation des 8 et 9 novembre, venez renforcer les rangs de celles qui luttent pour vos droits. Nous avons besoin de vous connaître ! Entrez dans nos sociétés suffragistes ! L'Union fait la Force !

Electeurs

Et vous, les 5589 électeurs éclairés, qui seuls avez fait preuve d'esprit vraiment démocratique en reconnaissant aux femmes l'égalité des droits sur le terrain communal, vous qui voyez en la femme autre chose qu'une poupée frivole ou une ménagère à l'horizon borné, à vous s'adresse notre vive reconnaissance et ce pressant appel : Continuez-nous votre appui et dévouez, vous aussi, membres de nos associations suffragistes.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

ASSOCIATION CANTONALE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ,
Résidence 33, Neuchâtel.

Texte de l'annonce de propagande que, saisissant l'actualité de l'intérêt éveillé par la récente votation sur le suffrage féminin, les féministes neuchâteloises viennent de faire paraître dans la presse cantonale — cette presse dont la majorité accepte leur argent et refuse leurs articles!...

nos lecteurs. Or le compte-rendu détaillé de cette séance nous donne nombre de précisions intéressantes autant que significatives qui méritent que nous revenions aujourd'hui encore sur ce sujet.

Et tout d'abord, nous enregistrons avec satisfaction et gratitude que, contrairement à ce qu'avaient annoncé les comptes-rendus de presse, le dit arrêté a rencontré de l'opposition, et que des voix se sont élevées pour enigner l'injustice et l'utilité. L'une de ces voix était celle de M. Rosselet, que le Conseil National allait quelques jours plus tard porter à sa présidence — et que nous avons si souvent trouvé à nos côtés pour défendre notre bon droit. M. Rosselet a fait valoir dans le débat le même argument que nous, dans notre article, lorsque nous qualifions de « primaire à la fortune » les mesures votées, puisqu'elles obligent une femme à démissionner lorsque son gain additionné à celui de son mari dépasse « le minimum permis » (ciel ! que tout ceci est arbitraire !...) et ne touchent en rien à la situation d'un grand industriel ayant épousé une femme riche, et dont les revenus sont bien supérieurs au traitement d'une institutrice ou d'une dactylographe. Car si l'on veut être logique, une fois entré dans cette voie, il faudrait établir un niveau de revenus, qu'ils proviennent de la fortune ou du travail, qu'il serait interdit de dépasser: mais que voilà donc une mesure socialiste par excellence ! et qui ferait pousser de beaux cris d'effroi à tous les représentants des partis nationaux, qui ne se sont pas rendu compte en votant cet arrêté jusqu'à ce qu'ils pourraient être entraînés !... — De l'avis de M. Rosselet encore, toutes ces mesures ne sont d'ailleurs qu'un trompe l'œil, destiné à calmer la peur du chômage de l'après-démodobilisation ; et il est certain que les statistiques citées en annexe au compte-rendu des débats sont éloquentes. En effet, l'Etat de Genève emploie en tout et pour tout 232 femmes mariées, l'Administration municipale 6, et les Services industriels, 8 : ce sera donc moins de 250 fonctionnaires féminins qui seraient atteints ! Aussi le groupe que préside M. Rosselet a-t-il voté contre ce projet, mais a fait malheureusement minorité. Ceci de même que M. Jean Ferrier, un suffragiste convaincu, lorsqu'il a tenté de prendre la défense des femmes célibataires que toucherait une limitation de leur travail dans l'économie privée (commerce, banques, assurances).

Une autre constatation que permet de faire le compte-rendu détaillé des débats est comme, chez nous, — comme en France, ainsi que le relève plus haut un de nos lecteurs, — le travail féminin n'est pas considéré en fonction de la valeur humaine de celle qui l'exerce, mais simplement comme un élément interchangeable et facilement remplacable de l'économie générale du pays. Une pièce de machine que l'on met en place, lorsqu'elle fait besoin, et que l'on jette à la vieille ferraille lorsque l'on croit pouvoir se passer d'elle. Cela éclate douloureusement dans presque tous ces rapports et discours.... «... dans

1

Voir le *Mouvement* N° 588.

mais été appliqués ! Alors que les exemples si significatifs et si frappants des Etats-Unis, de la Suède, de l'Allemagne de 1937, etc., etc., ils les ont, volontairement ou non, ignorés. Ce qui n'est pas pour donner grande confiance en leur objectivité.

..Mais peut-être après tout, n'est-ce pas un mal que ce soit un édifice si pittoresquement bâti que notre Parlement ait échafaudé ? Car au moins choc, il s'écroulera plus facilement. C'est tout ce que nous souhaitons.

E. Gd.

IN MEMORIAM

Albert Atzenwiler

Directeur de l'Enseignement primaire genevois.

L'enseignement primaire, à Genève, en perdant son directeur, a fait une très grande perte. Pénétré du sentiment de sa lourde responsabilité, M. Atzenwiler avait mis tout son cœur dans sa tâche, et il a dirigé notre école populaire avec une fermeté pleine de courtoisie et de bienveillance, et avec un idéalisme jamais lassé. Il l'a dotée de méthodes renouvelées, de manuels attrayants préparés, pour la plupart, par des pédagogues aimant et connaissant les enfants. Lui-même est l'auteur d'un cours de langue remarquable. Toutefois, il a compris qu'il ne suffit pas d'inspirer les enfants pour les préparer à être des citoyens et des citoyennes utiles à la collectivité, mais qu'il est plus important encore des éduquer. Ses conceptions de la mission éducative de l'école, il les a exposées dans sa brochure *Mission de l'école*.

Notre propos, dans ce journal, n'est pas de tracé le portrait de M. Atzenwiler, pédagogue et éducateur, mais de rendre un juste hommage à l'homme de cœur qui, parce qu'il avait le sentiment de la justice, était sympathique à la cause féministe. Il avait accepté de faire partie du Comité d'honneur de notre initiative, non pas par simple courtoisie, mais par vraie conviction. Voyant les femmes à la tâche dans l'enseignement, dans les œuvres sociales comme dans l'administration, il constatait qu'elles prenaient leur part des responsabilités, des soucis de la collectivité et, avec probité, il en concluait qu'il était normal qu'elles eussent aussi leur part dans la direction des affaires du pays. Il ne faisait aucune différence dans l'effort qu'il réclamait de ses collaborateurs, il n'en faisait aucune dans les droits qu'il leur reconnaissait.

Il n'a jamais fait de déclaration retentissante au sujet du féminisme; modeste, il a préféré mettre en pratique ses principes. Nous lui garderons un souvenir plein d'affection et de gratitude.

J. B.



Cliché Messenger social.

M. Maurice VEILLARD

a quitté le 1^{er} décembre le poste de Secrétaire général du Cartel Romand H. S. M. dont il fut pendant plus de vingt ans l'animateur infatigable et dévoué, pour entrer en fonction comme président de la Chambre vaudoise des mineurs. Féministe convaincu, M. Veillard a toujours été un grand ami de notre journal, qui lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

seil, du 17 mai 1939 au 19 mai 1941, puis dans les assemblées populaires, à la veille de la votation. Pendant tout ce temps, il est resté en contact étroit avec le Comité de l'Association cantonale pour le Suffrage, qui a constamment apprécié ses sages conseils et sa courtoisie, et qui lui en garde une reconnaissance sans bornes.

Nous ignorons l'opinion de M. Léon Du Pasquier, élu au Conseil d'Etat le même jour; mais c'est un jeune, à l'égard duquel tous les espoirs sont permis.

Sans vouloir porter un jugement sur les deux honorables magistrats dépossédés, anti-suffragistes irréductibles, nous constatons qu'au gouvernement, les plateaux se sont mis à pencher favorablement. Raison de plus pour que notre action rebondisse sans tarder, et avec de meilleures chances de succès.

E. P.



Les plus récentes communications de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

D'abord la bonne nouvelle, déjà donnée par plusieurs de nos confrères féminins, que la démission de Mme Dora Schmidt, annoncée dans un de nos précédents numéros, ne concerne que son poste à l'Office fédéral du Travail et de l'Industrie, et que le concours de Mme Schmidt reste entièrement acquis à l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation. Ce qui est précieux pour nos organisations féminines suisses, qui, grâce à elle, sont renseignées de première main sur nombre de questions si importantes pour les femmes, et qui aussi peuvent, par l'intermédiaire du Comité consultatif de femmes suisses, faire de la sorte entendre leur voix.

* * *

— Est-ce que vous écrivez vous-même ?
— Quelquefois, j'aime beaucoup écrire.
— Ah oui... Dans quel genre ?
— Les contes de fées me plaisent surtout... Il y a en eux plus de vérité que dans bien des récits soit-disant conformes à la vie.

— Ce doit être une bien aimable grand-mère, songea la Romande, qui ajoute néanmoins d'un air entendu :

— Mais quoi de plus difficile à écrire qu'un bon conte de fées ?

L'auteur du *Livre de contes bleus* (*Das blaue Märchenbuch*) approuva la remarque et se mit à parler des enfants, de leur curiosité, de leur imagination, du rôle essentiel et naturel de la fiction dans leur jeune existence.

« Bonne mère, bonne grand'maman », songait la visiteuse, sans se douter que, de cette nature tendrement maternelle et de ce cœur primesautier, avait jailli naguère dans la solitude jurassienne un recueil de contes admirables.

C'est à Delémont, en effet, où son mari dirigeait une coutellerie que Lisa Wenger débuta dans sa carrière d'écrivain. Après une jeunesse des plus intéressante où la jeune Bernoise avait fait des études d'art à Bâle, travaillée la peinture à Paris, Florence et Düsseldorf, elle s'était mariée à Bâle avec un industriel de la branche des aciers, Théo Wenger, dont la carrière devait l'entrainer à Delémont. Quand elle arriva dans ce bourg tranquille, à l'écart des courants de la vie intellectuelle et artistique, Lisa Wenger avait

Une série de publications utiles à connaître dans le domaine de l'alimentation nous sont parvenues ces dernières semaines par l'intermédiaire de Mme Dora Schmidt justement. Citons notamment la jolie brochure illustrée *Nos fruits et l'économie domestique*, que l'on peut se procurer au prix de 90 c. l'ex. auprès de l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture suisse, 43, Sihlstrasse, Zurich, et le dépliant *Préparation de la choucroute et recettes de légumes fermentés au sel et au vinaigre* (même adresse; 10 c. l'ex.). De plus, l'introduction à partir du 1^{er} décembre d'un troisième jour sans viande dans la semaine donne de l'actualité à la brochure que nous avons précédemment signalée: *Peu de graisse* (30 c. l'exemplaire, à la Division des Imprimés de la Chancellerie fédérale à Berne).

* * *

La question des livraisons de lait écrémé ayant été posée aux organisations féminines comme à la

Commission fédérale de guerre pour l'alimentation, la réponse a été unanime quant à l'utilité de ce lait pour compléter les livraisons insuffisantes de lait pour « entier ». En effet, si en ce qui concerne l'alimentation des petits enfants, il est indispensable de n'employer que du lait « entier », le lait écrémé peut, en revanche, être utilisé pour la cuisine à titre de complément pour la préparation de certains plats.

Seulement, ce qui complique la situation, la demande de ce produit est déjà très forte. En effet, le lait écrémé est utilisé, non seulement pour la fabrication des fromages mi-gras et maigres, non seulement pour la nourriture du troupeau, cependant réduit, de jeunes porcs, nécessaires eux aussi à l'alimentation, mais encore pour diverses industries, qui emploient de la caséine pour la fabrication du papier, pour celles de produits textiles, de certains bois, dits bois croisés, ceci sans parler de produits de remplacement,



Le Départ

« Le cours d'introduction 7 des Services Complémentaires Féminins est terminé. Vous êtes licenciées. Rompez vos rangs ! »

Nous avons rendu nos sarraus gris-vert, touché le brassard et la plaque d'identité. Nos bagages sont amoncelés à la gare du funiculaire; dans les chambres les volets sont fermés; le Foyer du Soldat a dégarni son comptoir; et, dans nos vêtements civils, soustraits à l'uniforme et à l'encombrement, nous cessions d'être S.C. et redevenons Mademoiselle.

Nous sommes licenciées. C'est fini, le cours S.C.

Finis, la gymnastique et l'école de soldat, les repas à trois cents sur les tables à tréteaux, la diante qui vous met debout avant qu'on soit réveillée ! Finis, les rassemblements qui nous ont fait connaître tous les arbres de la terrasse, tous les graviers de la cour, les quatre points cardinaux et la gauche et la droite ! Finie, la marche trop haute qui nous a fait tomber tant de fois dans l'escalier de la chapelle, et le hall dangereux où il y avait toujours des officiers à saluer dans les coins !

C'est fini tout cela.

On ne lèvera plus la tête à l'avertissement : « Attention dans le bataillon ! » qui fixait tous les yeux sur le capitaine. On ne redoutera plus d'entendre claquer dans son dos, quand on marche en révassant, l'inattendu et terrible « Subdivision... halte ! » qui vous plie le ventre en deux.

Adieu, tous les souvenirs, les blagues et les foufries ! Chapius atterrissant sur la figure, à saute-mouton ; la blonde sentinelle pleurant dans sa soupe parce qu'elle n'avait pas su répéter sa consigne au lieutenant ; Potterat demandant, les yeux gros de sommeil : « Chef de groupe, faut-il vraiment m'annoncer en pyjama ? ; et Chevalley se précipitant dans notre chambre au moment de l'appel et implorant avec anxiété : « Est-ce que je peux aller aux toilettes chez vous ? Chez nous, il y en a six qui font queue, et la porte ne ferme pas ! ».

Adieu, les rencontres redoutées où l'on se trouve à l'impropre nez à nez avec un officier ! Buttin bégayant dans son trouble : « Présent, mon lanteneau ! ». Et Ligneau, glissant des deux talons sur la pente et s'allongeant aux pieds du capitaine avec une grâce de nymphe surprise ! Et le défilé de joie qui secoua toute la compagnie le jour où le lieutenant, s'adressant au capitaine, l'appela : « mon colonel » !

Adieu adieu tout cela !

Adieu, nos officiers, qui avez eu confiance en nous. Nous arrivons comme des petites filles qui jouent aux soldats, et nous regardions anxieusement vers vous en nous demandant si vous alliez rire de notre bonne volonté. Mais vous étiez de vrais officiers, et vous nous avez prises au sérieux. Vous avez eu confiance en nous ; alors nous aussi nous avons eu confiance en nous-mêmes ; et tout ce que vous avez demandé de nous, sur votre foi nous l'avons pu, osé et fait.

Adieu, mon capitaine, dont la bonne figure tâchait en vain de prendre un air terrible ! Adieu, mon lieutenant, qui avez conquis nos coeurs plus difficiles à prendre qu'un fortin ou qu'un galon ! Adieu, brave petite chef de groupe ! Adieu, toutes toutes les camarades !

On se retrouve tout seul, tout nu, rien que soi-même, sans plus la bonne chaleur des autres autour de soi.

Adieu pierre de Schiller qui semble de loin une ondine pétrifiée inclinant sur l'eau sa forme éplorée ! Adieu, prairie du Grutli, carré de soie claire déployé parmi les forêts ! Adieu, lac plié et replié sur soi, qui dors enlacé aux montagnes, cœur tranquille de la patrie au milieu des murailles et des cimes.

Dans la cour, le saule blanc a cessé de trembler à la voix tonnante des chefs de compagnie et laisse pendre jusqu'à terre ses mèches paresseuses. Le laurier respire de toutes ses feuilles vernissées. Les pots de fleurs ont pris le repos et se mettent au large dans leur caisse de bois peint, heureux de ne plus voir tourner autour d'eux la folle ronde des rassemblements.

Le rocking des officiers flâne tout seul sur la terrasse, bleu et inutile. Un moineau se hasarde, énervé par la tranquillité, et pique deux miettes oubliées.

Et, dans le silence qui descend peu à peu, hantante et timide, la voix du jet d'eau ose se faire entendre de nouveau.

Monique Fr. MARGUERAT.

Les femmes et les livres

A NEUCHATEL :

Conseil d'Etat et suffrage féminin

Si les suffragistes neuchâteloises n'ont pas eu à se louer du verdict des électeurs sur le vote communal féminin, elles peuvent se féliciter du second tour de scrutin qui a porté au Conseil d'Etat, le 30 novembre, M. Camille Brandt.

Auteur de la motion à laquelle son nom reste attaché, M. Brandt l'a inlassablement défendue à toutes ses étapes au Grand Con-

seil la bonne nouvelle, déjà donnée par plusieurs de nos confrères féminins, que la démission de Mme Dora Schmidt, annoncée dans un de nos précédents numéros, ne concerne que son poste à l'Office fédéral du Travail et de l'Industrie, et que le concours de Mme Schmidt reste entièrement acquis à l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation. Ce qui est précieux pour nos organisations féminines suisses, qui, grâce à elle, sont renseignées de première main sur nombre de questions si importantes pour les femmes, et qui aussi peuvent, par l'intermédiaire du Comité consultatif de femmes suisses, faire de la sorte entendre leur voix.

plus de quarante ans, ses deux filles allaient à l'école. Libre de son temps, sans émulation pour ses travaux de peinture, privée de la compagnie des enfants auxquelles elle s'était consacrée, elle trouva moyen de rester en étroite communion de tous les instants avec ses filles en écrivant pour elles ses premiers volumes de contes. *Le livre des contes bleus* (*Das blaue Märchenbuch*) parut à Frauenfeld en 1905. *Du soleil, de la lune et des étoiles, images et poésies* (*Vom Sonne, Mond und Sternen, Bilder und Versen*) fut publié à Stuttgart en 1907. La même année parut à Frauenfeld *Comment la forêt devint silencieuse* (*Wie der Wald still ward*). En 1908, Lisa Wenger publia à Stuttgart: *Jockel le désobéissant* (*Vom ungehorsamen Jockel*). *Le lièvre blanc*, conte en huit tableaux (*Das weisse Häschchen, ein Märchen mit acht Bildern*, *L'unique* (*Der Einzige*)), reçut donné à une revue allemande, enfin un roman: *Les Epreuves (Prüfungen)* à Frauenfeld. Dès lors, chaque année, au rythme de deux à trois volumes par an, Lisa Wenger fit paraître des nouvelles, des contes, des romans, voire des pièces de théâtre, en Suisse, et en Allemagne. Son activité ne se relâcha pas avec l'âge. De retour à Bâle où elle installa sa charmante maison de Klingenthal, pendant les vacances passées au Tessin dans le hameau qu'elle s'était arrangé à Carona, sur les pentes du Mont San Salvatore qui domine Lugano, parmi ses enfants, ses petits enfants, ses nombreux amis, Lisa Wenger, toujours souriante, trouva moyen de créer une œuvre considérable. Cette œuvre, dans sa vie, ne

joua point le rôle d'un dur labeur, mais celui d'une merveilleuse et souveraine distraction. Dès qu'elle avait une minute à elle, les personnages s'éveillaient dans son imagination; des scènes infiniment variées se dessinaient sous ses yeux: tantôt la campagne bernoise, tantôt un paysage bâlois, tantôt quelque ville allemande ou quelque domaine seigneurial de la lointaine Ecosse; parfois même c'était l'Inde avec ses admirables végétations, la mer, la vie sur des paquebots tout entourés d'eau, semblables à des îles mystérieuses où, pour un instant, s'ouvrait, prête à se refermer, quelque grande parenthèse de l'existence. C'étaient aussi des modes de vie qui venaient hanter sa mémoire, des problèmes psychologiques qui faisaient travailler sa raison et son cœur. Tout cela était vivant en elle, s'agitait dans un éclairage brillant, sous un jour un peu allégorique, transfiguration charmante de ce que la vie de chaque jour comporte de trop prosaïque.

Les livres de Lisa Wenger ne sont pas tous des contes bleus. Ce ne sont pas non plus de ces bonnes lectures où, invariablement, le mal est puni et la vertu récompensée. On y rencontre des malheurs, des catastrophes immités, des soucis assaillant de nobles âmes. Seulement, ces malheurs, au lieu de créer une atmosphère de mélancolie et de découragement, servent de stimulant aux personnages principaux et contribuent à la conception héroïque de la vie, qui se dégage des meilleurs romans de Lisa Wenger. La Fondation Schiller suisse a couronné le *Rosenhof*, paru en 1915 à Berlin. Ce roman qui a connu

— Et vous, Madame, vous occupez-vous aussi de littérature ?

Elle avait bien saisi le nom de Lisa Wenger — mais que sait-on, chez nous, hélas,

— Un peu, avait répondu la souriante vieille dame.